Extrait N° 10 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 4 AVRIL 2008

L'an deux mil huit, le quatre avril, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 27 mars 2008 et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. BADER Ricardot – M. CLOTAGATIDE Vincent – M. THOMAS Sully – M. FERRERE Eric – M. GRONDIN Jacki.

Procuration : M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme BEAUVAL Rita a donné mandat à M. FERRERE Eric – Mme CADERBY Colette a donné mandat à M. THOMAS Sully.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 10 / Communauté des Communes du Sud
- Désignation des délégués de la Commune

Il est rappelé à l'assemblée que la Commune des AVIRONS a adhéré à la Communauté des Communes du Sud (CCSud) en décembre 1997.

La Commune est représentée au sein de cet EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) par **3 délégués titulaires** et **3 suppléants**.

…/…

Mairie des Avirons

Les statuts ont été mis à la disposition des conseillers municipaux à la direction générale des services.

Par suite du renouvellement du conseil municipal du 9 mars 2008, il convient de procéder à la désignation des nouveaux délégués.

L'article L.5211-7 du CGCT stipule que le conseil municipal choisit ses délégués parmi ses membres, au scrutin secret à la majorité absolue.

Si après 2 tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité, le troisième tour a lieu à la majorité relative.

A l'appel de candidature, une seule liste est présentée, soit les candidats suivants :

- Liste DENNEMONT composée de :

Titulaires :	Suppléants :
- DENNEMONT Michel	- MONDON René
- BENARD Alex	- RIVIERE Raphaël
- BAILLIF Line Rose	- LUCAS Roseline

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Mme BAILLIF Line Rose et M. RIVIERE Raphaël ont été désignés scrutateurs.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- Inscrits :	29
- Votants :	29
- Blancs ou nuls :	05
- Suffrages exprimés :	24

A obtenu :

Liste DENNEMONT	24 voix

En conséquence, **M. DENNEMONT Michel, M. BENARD Alex et Mme BAILLIF Line Rose** sont désignés **délégués titulaires** pour représenter la Commune à la **Communauté de Communes du Sud**.

M. MONDON René, M. RIVIERE Raphaël et Mme LUCAS Roseline sont désignés **délégués suppléants**.

Et les membres ont signé.
Pour expédition conforme,
Le Maire,

Mairie des Avirons